

REGION DU CENTRE
.....
DEPARTEMENT DU MFOUNDI
.....
ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^e
.....
SOUS-PREFECTURE D'EFOULAN
.....
SECRETARIAT PARTICULIER
.....

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
.....

EFOULAN, LE 09 DEC 2014

N° 0000095 /L/J06.03/SP.-

**LE SOUS-PREFET
DE L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^e**

A

**Monsieur BIKOKO Jean-Marc
Président Confédéral de la Centrale Syndicale
du Secteur Public du Cameroun (C.S.P.)
– YAOUNDE –**

Objet : a/s de votre déclaration
de manifestation publique.

Monsieur,

J'accuse réception de votre correspondance en date du 28 Novembre 2014,
relative en objet.

Y faisant suite, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'inconfort et les
déconvenues qui pourraient empêcher le bon déroulement de cette manifestation
en ces lieux. Dans la mesure où d'une part, l'espace viendrait à manquer au niveau
de la mise en place de vos adhérents, et d'autre part votre présence déteindrait,
vous vous en doutez bien sur la tranquillité qui règne autour de cet immeuble
ministériel.

Aussi, je vous proposerai et ce conformément aux dispositions de l'art.8 (a2)
de la loi N°90-55 du 19 Décembre 1990, d'opter pour un site assez large, en
l'occurrence l'esplanade de la Sous-préfecture de Yaoundé III à Efoulan. Bien
entendu, il vous est possible de trouver un local convenable.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération./

Copie :

- Monsieur le Préfet/ATCR ;
- Commissaire spécial Ydé III.

